



## Philosophes et grammairiens sur la définition du verbe

Emmanuel Trépanier

Volume 17, Number 1, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020003ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020003ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

### ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Trépanier, E. (1961). Philosophes et grammairiens sur la définition du verbe. *Laval théologique et philosophique*, 17(1), 87–99.  
<https://doi.org/10.7202/1020003ar>

## Philosophes et grammairiens sur la définition du verbe

---

Dans son *Introduction à la métaphysique*,<sup>1</sup> Heidegger remarque que les deux rubriques *nom* et *verbe*, *ὄνομα* et *ῥῆμα*, « désignent primitivement tout parler. » En fait, le nom est d'abord la simple appellation : telle personne ou telle chose a tel nom, c'est ainsi qu'on la désigne, qu'on l'appelle. Mais on désigne aussi bien par des mots qui sont grammaticalement des verbes : *marcher*, *chanter*, sont autant des appellations que *la marche* et *le chant*. Or tout nom, en ce sens large d'appellation, se profère, se prononce, se dit. Le nom rejoint par là le verbe, qui, au sens premier, signifie la parole, le dict, le dire. Et comme le nom comme appellation recouvre ce qui est grammaticalement verbe, le verbe comme parole s'étend à ce qui est grammaticalement nom ou substantif. Celui qui parle ou qui dit, le *ῥήτωρ*, n'emploie sûrement pas les seuls mots de la rubrique grammaticale *verbe*. Ce sens primitif où nom et verbe ne sont pas encore dissociés, témoigne à sa façon que dans la différence de leurs sens stricts où ils deviennent les deux principales catégories du langage, nom et verbe sont originairement égaux, que l'un et l'autre sont aussi essentiels à la langue, que l'on ne peut rien déclarer si l'on n'use à la fois et des noms et des verbes.

Pour retrouver ou fixer le sens des mots, Heidegger a l'habitude de s'en rapporter aux Grecs. Pour le sens strict du nom et du verbe, il invoque Platon et Aristote. Du *Sophiste*,<sup>2</sup> il extrait que Platon définit le nom par la *πῶγμα*, le verbe par la *πῶξις* : le nom étant expression de choses auxquelles à chaque fois on a affaire, le verbe exprimant un agir ou un faire au sens le plus large. Du *Perihermeneias*,<sup>3</sup> Heidegger ne retient que ceci : le nom signifie sans le temps tandis que le verbe signifie en plus le temps. Et c'est tout de la part de Heidegger : aucun commentaire, aucune critique, sauf qu'il accorde que « c'est à Aristote qu'on doit une interprétation métaphysique plus distincte du *λόγος* conçu comme proposition ».

Notre intérêt va particulièrement au verbe, et notre dessein est de le cerner dans ce qui le constitue le plus formellement verbe. Platon et Aristote, tels qu'on nous les rapporte, nous fournissent le

---

1. Martin HEIDEGGER, *Introduction à la métaphysique*, trad. Gilbert Kahn, Coll. Épiméthée, Presses Universitaires de France, Paris, 1958, pp.67-68.

2. *Sophiste*, 261e-262a.

3. *De l'Interprétation*, c.3, 16 b 6-25. Toutes nos citations d'Aristote sont extraites de ce chapitre.

point de départ. Nous remarquons tout de suite, en effet, cette différence que Platon définit le verbe par sa signification comme mot, ce qu'il signifie déterminément : l'action ; tandis qu'Aristote le définit par une addition de signification, ce qu'il signifie en plus de sa signification déterminée. Nous discuterons plus loin si c'est bien le temps qui est l'addition constitutive du verbe. Pour l'instant, nous remarquons seulement qu'Aristote ne dit rien sur la signification même du mot qui est verbe, et nous discutons de la valeur de ces deux types de définition.

La définition de Platon, si tant est qu'il ait visé à en donner une véritable, fait songer au *mot d'action* par quoi on apprend aux débutants en grammaire à distinguer le verbe du nom. Il est sans doute vrai que la plupart des verbes signifient l'action ou son corrélatif la passion, mais une définition ne saurait se contenter de cette généralité *ut in pluribus*. Il n'y a d'ailleurs pas de proposition sans verbe, et il est déjà loin d'être aussi vrai que la plupart des propositions énoncent d'un sujet quelque action. Pour s'en tenir aux seules propositions ayant trait au réel, nous ne voyons que les prédicaments qui permettent de traduire sous une forme universelle ce que peuvent exprimer les diverses propositions. Mais le verbe signifiant l'action, il devient impensable que l'on devrait en user quand il s'agit de dire d'un sujet notamment sa substance, ses dimensions, ses qualités. On n'accorderait jamais que les mots *humanité, taille, santé*, signifient des actions ; on nous demande pourtant de dire que dans 'je suis homme', 'je mesure cinq pieds, huit pouces', 'je me porte bien', *être, mesurer et se porter*, parce qu'ils sont des verbes, signifient de l'action. La vertu du verbe réduirait ainsi tout prédicament à l'action ; l'être même, dès lors qu'il serait exprimé en des propositions, coïnciderait rigoureusement avec l'action.

Sans doute, cette référence aux prédicaments indique ou implique que nous avons pris le terme action dans son sens très strict. Certains entendent le maintenir, et toujours seul, dans la définition du verbe, mais ils proposent d'en élargir le sens. MM. Charles Bruneau et Marcel Heulluy définissent comme suit : « Le verbe exprime l'action, au sens que les grammairiens donnent à ce mot. Une action, c'est tout ce qui se fait, tout ce qui arrive, tout ce qui se produit. Dormir, mourir, sont des actions aussi bien que courir ou frapper. »<sup>1</sup> Pour que cette extension du terme action fût légitime, ne faudrait-il pas que tout verbe emporte, sinon l'idée d'une véritable action qui se fait, tout au moins celle d'un événement qui arrive ou se produit. Mais je n'entends rien qui ressemble à un événement quand je dis : 'un triangle comprend trois côtés et trois angles' ; 'la somme de ses angles équivaut à deux droits'. La valeur proprement

1. Charles BRUNEAU et Marcel HEULLUY, *Grammaire française*, Delagrave, Paris, 1947, p.292.

temporelle de ces verbes est d'ailleurs nulle, ce qui montre bien qu'on est hors du champ de ce qui arrive, se fait ou se produit.

La même critique s'adresse à certaines explications de M. Gilson.<sup>1</sup> Quand il s'agit de définir le verbe, ses préférences vont aux grammairiens, et spécialement à ceux qui le définissent par l'action : à Priscien chez les anciens, à M. Ferdinand Brunot chez les modernes. Priscien définissait le verbe : « Pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi et patiendi significativum » ;<sup>2</sup> M. Brunot dit plus simplement : « On appelle verbe, un mot qui exprime l'idée d'une action que l'on énonce d'une personne ou d'une chose. »<sup>3</sup> M. Gilson oppose ces définitions à la soi-disant conception d'Aristote pour qui, dit-il, « les verbes sont des noms, qui ne signifient pas des actions accomplies ou les états qui en résultent ». C'est aux « états qui en résultent » que nous en avons pour l'instant. Car nous comprenons que le verbe n'exprime jamais l'état pour lui-même, absolument, mais qu'il le signifie avec référence à l'action, à la façon de quelque chose qui arrive à la suite d'une action. La signification de l'action serait donc pour le moins implicite en tout verbe. — C'est précisément ce que nous voudrions qu'on établisse. Certes, ma table de travail est rectangulaire parce qu'un artisan l'a ainsi faite, mais moi qui simplement l'affirme telle, je ne pense qu'à cet état, ou peut-être à exclure qu'elle soit carrée, ronde ou ovale. Qui dirait, d'ailleurs, quelle idée d'action peut bien impliquer ou soulever l'affirmation que ' ces deux personnes se ressemblent '.

Il n'empêche que M. Gilson aille plus loin et qu'il assimile finalement les états à des actions. « Du point de vue de leur sens réel, déclare-t-il, . . . les verbes se distinguent en deux classes principales, comme les actions mêmes qu'ils signifient. Certaines actions portent sur un objet, ce sont les actions objectives : *vous voyez le résultat* ; d'autres actions ne portent pas sur un objet, mais, se terminant pour ainsi dire au sujet, elles sont dites subjectives : *la foudre est tombée*. » M. Gilson emprunte cette distinction à M. Ferdinand Brunot<sup>4</sup> et il suivra ce dernier jusqu'au bout. Son étude visant principalement le verbe être, il conclura que celui-ci est un verbe subjectif. Ce que l'on pourrait dire, semble-t-il, sans voir dans le fait d'être une *action* subjective. M. Gilson est pourtant catégorique : « Et il [le verbe être] est éminemment tel, si du moins il est vrai que ' la première des actions subjectives, c'est d'exister ' [F. Brunot] . . . Que l'on dise *il est, il existe* ou *il y a*, le sens reste le même. Toutes ces formules

1. Étienne GILSON, *L'être et l'essence*, Vrin, Paris, 1948, pp.272-275.

2. Cité par M. GILSON, p.272.

3. Ferdinand BRUNOT, *Grammaire historique de la Langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Masson & Cie, Paris, 1899, p.383.

4. Ferdinand BRUNOT, *La pensée et le langage*, Masson, Paris, 1922, cité par M. Gilson, p.274.

signifient l'action première que puisse exercer un sujet. Première, elle l'est en effet, puisque, sans elle, il n'y aurait pas de sujet. »

Le paragraphe suivant laisse cependant voir qu'à ce terme d'action qu'il accepte de grammairiens, M. Gilson serait heureux d'insuffler ni plus ni moins que le sens philosophique du terme acte. Il suggère, en effet, qu'il n'y aurait pas plus d'inconvénient à parler du fait d'être comme de l'action première qu'à le dénommer acte premier. L'ontologie viendrait simplement ici en complément naturel de la grammaire. — Qu'en penser, sinon que l'extension du terme acte, Aristote a commencé par la fonder sur une analogie manifeste, qu'une tradition séculaire de la langue philosophique l'a nettement consacrée, alors que l'extension du terme action ne paraît en réalité qu'une simplification commode dont ne sont pas dupes la majorité des grammairiens.

L'usage, beaucoup plus général chez eux, est d'ajouter à la signification de l'action tout au moins celle de l'état. La *Grammaire Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* dit ainsi : « Le verbe est le terme par excellence pour l'expression de l'action et de l'état ». <sup>1</sup> La *Grammaire de l'Académie française* : « Le verbe est le mot essentiel de la langue. Tantôt il exprime une action faite ou supportée par le sujet... Tantôt il sert, suivi d'un nom, d'un adjectif ou d'un groupe de mots, à exprimer un état, une manière d'être attribuée au sujet ». <sup>2</sup> M. Albert Dauzat : « Le verbe exprime une action ou un état en rapport avec l'être ou l'objet qui le conditionne ou le subit ». <sup>3</sup> Et M. Maurice Grévisse : « Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet ». <sup>4</sup>

Ces définitions — la suite permettra d'en juger — ne sont pas toutes de même valeur. Elles témoignaient à l'instant que tous les grammairiens ne réduisent pas la signification du verbe à l'action. Mais elles révèlent aussi leur constance à maintenir dans sa définition, au moins sous forme de catégories, ce que déterminément ou comme mot le verbe signifie. Or, que l'on veuille imposer un sens arbitraire au terme action ou que l'on tente de grouper le plus adéquatement possible les significations des mots qui sont verbes, il n'est pas difficile de montrer que l'on s'embarrasse d'un côté où l'essentiel du verbe n'est sûrement pas.

De fait, on aurait encore rien dit du verbe comme tel à le définir comme le mot qui exprime l'action, l'état, l'existence. Pour ce faire,

1. *Grammaire Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, Librairie Larousse, Paris, 1936, p.272.

2. *Grammaire de l'Académie française*, Firmin-Didot & Cie, Paris, 1933, p. 104.

3. Albert DAUZAT, *Grammaire raisonnée de la langue française*, Imprimerie artistique en couleurs, Lyon, 2<sup>e</sup> éd., 1947, p.141.

4. Maurice GRÉVISSE, *Le bon usage. Cours de grammaire et de langage français*, 4<sup>e</sup> éd., J. Duculot, Gembloux (Belgique) et P. Geuther, Paris, 1949, p.446.

on aurait précisément employé les trois mots : *action*, *état*, *existence*, qui prouvent à eux seuls que des noms aussi peuvent signifier l'action, l'état et l'existence. Nous n'en finirions pas d'énumérer les noms dont le dictionnaire définit le sens par le terme action joint au verbe qui signifie cette même action : *courir*, « action de courir » ; *coupe* et *coupage*, « action de couper » ; *couture*, « action de coudre ». La signification de l'action, son appellation, n'est donc pas l'apanage du verbe. Aristote avait raison de réduire les verbes à n'être que des noms lorsque pris absolument, en dehors des propositions, ils ne font justement que dénommer. « En eux-mêmes et par eux-mêmes, disait-il, ce qu'on appelle les verbes sont donc en réalité des noms, et ils possèdent une signification déterminée (car, en les prononçant, on fixe la pensée de l'auditeur, lequel aussitôt la tient en repos) ». Que je dise : *course* ou *courir*, c'est évidemment sur la même signification déterminée que je fixe cette pensée.

Aristote illustrant les verbes « en eux-mêmes et par eux-mêmes » par *εἶναι* et *μὴ εἶναι*, être et n'être pas, il vient peut-être à l'esprit que c'est le verbe à l'infinitif qui, de cette manière, ne signifie pas davantage que le substantif qui lui correspond. À ce que rappelle Heidegger, notre mode infinitif est ce que les Grecs appelaient une *ἔγκλισις ἀπαρεμφατικός*. L'*ἔγκλισις*, comme terme de grammaire et désignant le mode d'un verbe, n'irait pas sans garder quelque chose de son sens premier, celui d'inclinaison, de fléchissement. Car les Grecs, pour désigner quelque verbe, disent, par exemple : *λέγω*, je dis, *τίθηναι*, je pose, donnant à entendre qu'il s'agit de l'« état fondamental du verbe ». La personne qui parle, en effet, se considère toujours, grammaticalement parlant, comme la première personne, et elle exprime tout par rapport au temps où elle parle. — Quant à *ἀπαρεμφατικός*, qui en terme de grammaire signifie : déterminé, défini, en parlant des temps d'un verbe, il tient de *παρεμφαίνω* l'idée de signifier à la fois, de faire paraître en même temps que la signification de telle action ou de tel état, la signification non moins importante de personne, de nombre, de voix, de temps, de mode. Par rapport à l'état fondamental du verbe, la première personne du singulier du présent de l'indicatif, toute autre forme du verbe en sera donc un fléchissement ou une déviation, qui, cependant, demeurera *ἀπαρεμφατικός* aussi longtemps qu'elle impliquera signification de personne, de temps, etc. . . . De là vient que l'infinitif, le plus dépouillé des modes, celui qui fait paraître le moins en même temps, est l'*ἔγκλισις ἀπαρεμφατικός*, ou simplement l'*ἀπαρέμφατος*. Selon les expressions de Heidegger : la forme infinitive « coupe ce qui est signifié en elle de tout rapport significatif déterminé . . . l'infinitif est le 'concept verbal abstrait'. Ce à quoi on pense, l'infinitif se contente de le saisir et concevoir abstraitement et en général ». Ne lui reconnaissant pas de valeur temporelle nette, la *Grammaire Larousse* en fait aussi « une sorte de nom verbal ».

À se départir de signifier en personne, en nombre, surtout en temps, il n'y a pas de doute que l'infinitif s'éloigne d'autant de la raison de verbe. Nous devons cependant tenir que l'affirmation d'Aristote à l'effet qu'« en eux-mêmes et par eux-mêmes les verbes sont en réalité des noms », vaut aussi bien de toute forme plus strictement verbale, de tout verbe dont la désinence même indique personne, mode et temps. Et spécialement à propos de ce dernier, il faut constater qu'Aristote ait réduit l'essentiel du verbe à la signification ou consignification du temps. Heidegger ou la *Grammaire de Port-Royal*<sup>1</sup> manquent et masquent son authentique pensée à ne retenir que ces mots, les premiers du chapitre sur le verbe dans le *Perihermeneias* : « Le verbe est ce qui ajoute à sa propre signification celle du temps. » L'intention d'Aristote n'est sûrement pas de donner cette caractéristique comme constitutive du verbe comme tel.

Sur quoi, en effet, fixe-t-on la pensée de l'auditeur à prononcer *court* ou *courra* ? Assurément d'abord sur cette même action que signifient aussi le substantif *course* et l'infinitif *courir*. Mais à la différence de ces derniers, *court* et *courra* fixent encore cette pensée sur un certain temps, le présent ou le futur. Or il suffit de dire qu'à lui seul *court* exprime la course présente, *courra* la course future, pour remarquer que des mots qui ne seront jamais des verbes peuvent aussi exprimer les idées qu'emportent les dites formes verbales. Celles-ci ajoutent la signification du temps à la manière où l'apposition d'un second mot ajoute à la signification d'un premier. À les prononcer seules, on ne sort pas de la simple dénomination. Et encore, avec *courrait* et *courra*, on dénomme la course d'un temps passé ou futur, mais on ne fixe la pensée de l'auditeur sur aucun moment précis de ces temps. De même, leur allusion à une troisième personne est encore plus neutre et plus vide, puisqu'elle ne renseigne d'aucune manière sur la personne dont il s'agit. Ces formes verbales, en elles-mêmes et par elles-mêmes, et malgré ce qu'elles emportent en fait de consignification, demeurent peut-être de pures formes qu'il revient à la proposition, au discours lui-même, de remplir de sa matière. Si à prime abord elles paraissent plus chargées de signification que les noms, il apparaît que, toute formelle, leur addition de signification ne fait en réalité que les disposer, de façon immédiate et directe, à servir d'instruments à la proposition elle-même. Définir le verbe par cela seul qu'il « ajoute à sa signification celle du temps », peut être suffisant à le distinguer du nom, mais rien de plus n'est encore formulé que ce qui habilite toute forme verbale à être proprement verbe.

Notre thèse sera donc que le verbe n'est vraiment tel qu'au sein de la proposition. M. Dauzat en admet nettement l'idée et sa dé-

1. ARNAUD et LANCELOT, *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Bossange et Masson, Paris, 1810, p.328.

finition tente de la traduire : « Le verbe exprime une action ou un état en rapport avec l'être ou l'objet qui le conditionne ou le subit ». Or il ajoute aussitôt : « Cette relation est omise dans la plupart des grammaires ; on oublie volontiers que le verbe considéré en soi est une abstraction de grammairien et que, dans le langage, il apparaît toujours en fonction d'un sujet ». La définition de M. Grévisse visait la même chose : « Le verbe est le mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet ». Ces grammairiens se rendent manifestement compte que ce ne sont pas tant les significations déterminées qu'ils avancent qui font le verbe ; ils cherchent à le saisir dans sa relation au sujet.

Pourquoi donc n'y vont-ils pas carrément et ne définissent-ils pas le verbe tel qu'il se rencontre dans la proposition, de par la fonction qu'il y assume ? Elle se discerne tout de suite, et dans toute son universalité, dès que l'on envisage qu'il ne peut y avoir de proposition sans verbe. Il apparaît aussitôt que c'est du verbe que la proposition tient de ne pas être une simple dénomination, même complexe, mais d'être composition et attribution. Juxtaposer des noms, y eût-il en leur ensemble des noms d'être ou de chose et des noms d'action ou d'état, n'équivaudra jamais dans la langue des adultes à affirmer quoi que ce soit. Nos langues occidentales sont ainsi structurées qu'elles exigent de la proposition qu'elle comporte son propre signe, et c'est le verbe lui-même qu'elles chargent d'être ce signe. On l'apprend au mieux du verbe être purement copule en des propositions où ni le sujet ni le prédicat n'ont droit à la dénomination première d'être. Que vient faire *est* dans 'la cécité est privation de la vue', sinon marquer la composition effectuée par l'esprit, composition par laquelle j'exprime non pas ce qui est absolument, mais seulement ce qui est vrai. *Est* s'est là dépouillé de sa signification propre — à entendre celle-ci comme sa signification première d'être en dehors de l'âme, — mais il s'y maintient dans la pure fonction de signe de composition et de proposition vraie.<sup>1</sup> Si le verbe est le mot essentiel de la langue ou de la proposition, ce n'est aucunement parce qu'il est « le terme par excellence pour l'expression de l'action ou de l'état », comme le voulait la *Grammaire Larousse* ; c'est simplement et rigoureusement que sans emploi d'un verbe, l'esprit de l'auditeur ne peut être fixé sur le fait même de l'attribution. Ce qui est nettement exclure de la raison de verbe le verbe « en lui-même et par lui-même », pour retenir uniquement le verbe comme mot de la proposition.

Pour refuser de le prendre en dehors de la proposition, il arrive cependant que l'on confonde ce que signifient respectivement le verbe

1. Cf. notre article « Premières acceptions du mot être » in *Laval théologique et philosophique*, vol. XI, 1955, n° 1.

et la proposition. M. Gilson ne nous paraît pas avoir évité ce danger, et, pour ainsi dire, sur le dos même d'Aristote. M. Gilson, nous semble-t-il, n'a d'abord pas entrevu la possibilité de distinguer entre le verbe proféré seul et le verbe dans la proposition. Ce que dit Aristote du premier, savoir qu'il est en réalité un nom, l'amène donc à déclarer sans plus qu'Aristote « a complètement méconnu cette spécificité du verbe comme signe de l'action accomplie, que l'analyse grammaticale met au contraire en évidence. Pour lui, les verbes sont des noms, qui ne signifient pas des actions accomplies ou les états qui en résultent, mais les concepts correspondant à ces actions, et qui en définissent la nature. Ce sont donc, comme l'on dirait aujourd'hui des 'noms d'action' ». La doctrine d'Aristote sur le verbe se trouve ainsi toute bloquée sur ce qu'il dit, comme en passant, du verbe isolément considéré. M. Gilson a alors beau jeu de commenter : « Ainsi *il part* ne veut pas dire pour lui [Aristote] l'acte de se mettre en route, mais *le départ*, comme *il sort* ne signifie pas l'action même de sortir du lieu où l'on se trouve, mais la sortie... Le verbe ne devient nom, que si l'on méconnaît la fonction propre qu'il exerce dans le langage, et qui est précisément de signifier l'action en temps et en mode. »

Nous disons là-contre que, Aristote eût-il fait des verbes des noms, M. Gilson, pour sa part, en fait indubitablement des propositions. En témoignent ses exemples : 'il part', 'il sort'. Sans doute y a-t-il là des verbes, et là où nous concédons qu'il faut les prendre pour les considérer en tant que tels. Mais l'embarras est bien d'exprimer ce qu'ils signifient quand par ailleurs on s'en tient uniquement à leurs significations déterminées. On nous sert alors cette évidence qu'il y a plus dans 'il part' et 'il sort' que dans *le départ* et *la sortie*. Il est certain que, tels quels, ces exemples ne fixent par la pensée de l'auditeur sur les seules idées de départ et de sortie, mais on devrait bien nous dire qu'ils la fixent sur le fait que *il*, la personne dont je parle, accomplit l'action de partir ou de sortir. Car la proposition est seule à pouvoir fixer la pensée sur l'action en tant qu'elle est accomplie par un sujet. Le rôle essentiel que joue en elle le verbe, n'en fait pourtant pas le tout de la proposition. Par conséquent, que l'on ne glisse pas sous ce que signifie la proposition ce que censément le verbe lui-même signifierait. On se tient d'ailleurs dans une telle confusion sur les significations respectives du verbe et de la proposition ; on s'en tient si exclusivement à la signification déterminée du mot qui est verbe, qu'on en arrive à ce paradoxe de rejoindre exactement ce contre quoi on s'élevait avec vigueur. M. Gilson, en effet, refusait avec raison que 'il part' et 'il sort' signifient *le départ* et *la sortie*, mais ne soutient-il pas finalement que le premier signifie « l'acte de se mettre en route », et le second « l'action même de sortir du lieu où l'on se trouve ». *Le Petit Larousse* ne dit pas autre chose, il est seulement plus concis, quand il dit mais au nom

*départ* : « action de partir », et au nom *sortie* : « action de sortir ». À prendre strictement ce qui est dit, n'est-il pas vrai que ce n'est pas seulement le verbe mais la proposition elle-même qui devient ainsi un nom. Car pour distinguer le verbe du nom, on a pris indûment la proposition, mais comme on ne tenait qu'à la signification déterminée du verbe, la proposition n'a pu être expliquée en d'autres termes que ceux qui définissent le sens du nom.

Ce qui doit nous apprendre à bien distinguer : 1° le verbe hors de la proposition, comme *part*, qui fixe la pensée de l'auditeur presque uniquement sur sa signification déterminée, le départ ; 2° la proposition elle-même, 'il part', qui fixe la pensée sur ceci que tel prédicat, le départ, est le fait de tel sujet, de *il* dont je parle ; qui fixe donc la pensée sur cela même qui est dit ; 3° le verbe dans la proposition, *part* dans 'il part', qui en outre de fixer la pensée sur le départ, la fixe aussi sur le fait que je dis, sur l'attribution même du départ à quelque sujet. C'est uniquement cette dernière qui est la signification du verbe comme tel, puisque sa signification déterminée peut aussi bien se retrouver sous un nom, mais qu'aucun nom n'assumera jamais cette fonction de signifier que j'attribue. 'Il part', c'est, si l'on en reste à la signification déterminée, 'son départ'. Et si j'ai le choix entre : 'j'affirme son départ' et 'il part', c'est bien que *part* se charge là de signifier aussi que j'affirme.

Les grammairiens de Port-Royal l'avaient fort bien saisi en donnant le verbe comme « un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, c'est-à-dire, de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme ». Ils constatent avec raison que la diversité des significations qui se joignent dans le verbe est « ce qui a empêché beaucoup de personnes, d'ailleurs fort habiles, de bien connaître la nature du verbe, parce qu'ils ne l'ont pas considéré selon ce qui lui est essentiel, qui est l'affirmation, mais selon ces rapports qui lui sont accidentels en tant que verbe ». <sup>1</sup> Pourquoi les grammairiens contemporains abandonnent-ils cette idée de « la diversité des significations » du mot qui est verbe ? M. Ferdinand Brunot, par exemple, distingue entre la signification et la fonction du verbe. Que dans *aimer* le radical *aim* exprime l'idée générale d'amour, « C'est là, dit-il, la signification du verbe ». Il ne définit pourtant pas sa fonction autrement que par *exprimer* et *signifier* : « La fonction du verbe, poursuit-il, est d'exprimer affirmativement l'attribut avec le rapport qui l'unit au sujet. Dans *je vous aime*, *aime* signifie que l'idée d'amour est attribuée au sujet *je* ». <sup>2</sup> On n'est donc pas loin de concéder qu'une signification distincte est

1. *Loc. cit.*

2. *Grammaire historique de la Langue française, loc. cit.*

attachée à la fonction même, mais on devrait dans le même temps reconnaître que c'est l'unique signification qui constitue véritablement le verbe.

Il reste à montrer que c'est simplement là la conception d'Aristote. De tout ce qu'il écrit en son chapitre sur le verbe, nous considérons en effet comme le plus important et le plus formel, l'énoncé suivant : « Le verbe . . . est toujours le signe que quelque chose est dit de quelque autre ». Énoncé qui revient légèrement élaboré : « Et il est toujours le signe que quelque chose est dit d'autre chose, savoir que quelque chose est dit d'un sujet ou dans un sujet. »

Il est vrai qu'une traduction plus littérale de τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημείον donnerait : « Le verbe est toujours le signe de ce qui est dit d'un autre », ou, selon M. Tricot, « il indique toujours quelque chose d'affirmé de quelque autre chose ». La pensée d'Aristote reviendrait alors à ceci que le verbe est signe de prédicat, ou peut-être, et plus directement, que le verbe est toujours prédicat. — Il n'est pas question de nier ce fait si l'on entend seulement qu'il ne peut être sujet à moins d'équivaloir à un nom. On doit cependant observer que l'inverse n'est pas vrai, que le prédicat n'est pas toujours un verbe. Dans 'l'homme est animal', ce n'est certes pas *est* ou *être* mais bien *animal* que j'attribue à homme. Je n'ajoute rien à dire que c'est *être animal* ; je marque seulement que *est* se tient du côté du prédicat, ce qui est reconnaître que le prédicat est vraiment *animal*. Bref, j'affirme l'animalité de l'homme. Mais dès qu'on accepte que d'autres mots que les verbes peuvent être prédicats, on est du coup renvoyé aux propositions comportant de tels prédicats, avec la charge d'expliquer pourquoi ces dernières doivent aussi comporter un verbe. Dire que le verbe n'est jamais sujet n'intéresse pas des propositions comme 'l'homme est animal' ou 'la cécité est privation de la vue'. Dire que le verbe se tient du côté du prédicat fait plutôt ressortir sa distinction d'avec le prédicat strictement considéré. C'est donc que le verbe comporte une signification qui n'est pas celle du mot prédicat, ou qui, s'il est lui-même prédicat, s'ajoute à celle qu'il a en propre, en tant qu'il est tel mot déterminé. Cette signification consistant à marquer le fait de la composition et de l'attribution, nous n'hésitons pas en face des traductions proposées de τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημείον : nous y entendons le verbe comme signe non pas de prédicat mais bien de composition, de prédication.

La position de saint Thomas <sup>1</sup> est peut-être moins catégorique, du moins à prime abord. Pour exposer l'énoncé en question — énoncé que Moerbeke traduit par « et est semper eorum quae de altero praedicantur, nota » — saint Thomas donne plutôt, comme deux

1. In *I Periherm.*, lect.5, nn.8-9.

raisons qui s'ajoutent l'une à l'autre, les deux interprétations que, pour notre part, nous avons opposées. Après avoir dit que le verbe « *semper ponitur ex parte praedicati, nunquam ex parte subjecti, nisi sumatur in vi nominis* », il explique que le verbe est signe « *eorum quae dicuntur de altero : tum quia verbum semper significat id, quod praedicatur ; tum quia in omni praedicatione oportet esse verbum, eo quod verbum importat compositionem, qua praedicatum componitur subjecto* ». Mais le paragraphe suivant montre à n'en pas douter, nonobstant sa concision extrême, qu'il accorde toute priorité à la seconde de ces raisons.

Saint Thomas déclare en effet : « *ipsa verba sunt quae praedicantur, magis quam significant praedicata* ». Et s'il n'est pas facile d'entendre, encore moins de traduire la première partie de cette affirmation : « *ipsa verba sunt quae praedicantur* », il est tout de même très clair que, prise en sa totalité, elle renvoie au second rang pour les verbes eux-mêmes la signification des prédicats ou de ce qui est attribué. La prédication n'est évidemment pas sans engager des significations, principalement peut-être celle de ce qui est attribué, mais il faut reconnaître qu'elle-même est pour ainsi dire au-delà de ces significations, au point exact de leur composition. L'énoncé en question suivait justement cette explicative : « *cum praedictio videatur magis propria ad compositionem pertinere* ». Si donc la signification était l'unique chose à considérer dans la prédication, il n'y aurait forcément qu'une manière de comprendre le verbe comme signe, et ce serait comme signe de ce qui est attribué. Mais si la composition est en plus de la signification, il s'entrevoit que le verbe lui-même doit ajouter à sa signification du prédicat d'être avant tout le signe de la composition.

Précisons qu'en parlant maintenant de *praedicata* comme il parlait de *id quod praedicatur* au paragraphe précédent, saint Thomas ne vise sûrement pas autre chose que la signification déterminée des verbes telle que nous l'avons entendue depuis le début. *Praedicata* recouvre si bien là ce qui est signifié par les mots qui sont verbes qu'il emploie également l'expression *significata verborum*, ce qui est signifié par ces mots coïncidant avec ce qui est prédiqué. Mais cette coïncidence se vérifie strictement avec les verbes signifiant action ou passion. Dans l'exemple ' Paul court ', *court* est le prédicat de Paul selon que c'est l'action de courir que j'entends attribuer à Paul, action de courir qui est le signifié même du mot *court*. Et cet exemple suffit à montrer l'insuffisance du point de vue de la signification. Car cette action que j'attribue est tout autant signifiée par *course* que par *court*. Le prédicat de Paul, pour autant que par prédicat je désigne seulement la matière attribuée, ne s'exprime pas nécessairement par un verbe s'il est généralement un nom correspondant à pouvoir le faire. Là où verbes et noms se rencontrent ainsi dans la signification, les *significata verborum* peuvent aussi bien être des

*significata nominum*. Il n'en faut pas plus pour admettre que la signification n'a d'elle-même aucune exigence à ce que la prédication use du verbe plutôt que du nom pour exprimer le prédicat.

Reste alors que cette exigence en soit une de la prédication en tant même qu'elle se rattache plus proprement à la composition. C'est uniquement en raison de celle-ci que je dois dire ' Paul court ', et non ' Paul course '. Et c'est le sens qu'il faut donner à « ipsa verba sunt quae praedicantur », savoir que les verbes sont là les seuls termes que l'on puisse effectivement prédiquer, les seuls mots dont on puisse se servir pour prédiquer, parce que sans eux ne serait pas marquée la composition elle-même. L'indifférence première du prédicat ou de l'action à être signifiée par un nom ou par un verbe, disparaît en faveur du verbe, dès lors que la composition commande à son tour d'être signifiée. C'est bien pourquoi le verbe comme signe est davantage le signe qu'il y a prédication, composition, qu'il n'est le signe de ce qui est prédiqué. Bref, le verbe comme tel s'explique uniquement dans la prédication et très précisément par la composition que celle-ci comporte.

Saint Thomas établit ce point capital dans un contexte où il est fait grand état des verbes signifiant action et passion. Voyons toutefois que sa solution cherche à recouvrir tout verbe, ou, si l'on préfère, le verbe de toute proposition quel qu'en soit le prédicat. Il s'agit en effet pour lui d'expliquer « eorum quae de subjecto vel in subjecto sunt » qui vient chez Aristote en explicitation de « eorum quae de altero dicuntur ». Il semble que *de subjecto* représente les prédicats essentiels, *in subjecto* les prédicats accidentels. Mais pourrait-on accorder cette distinction si l'on tient que les verbes signifient action et passion : en signifiant des accidents, ne signifient-ils pas nécessairement « ea, quae dicuntur ut in subjecto » ? Que faire alors de *de subjecto* ? Boèce, comme le rapporte saint Thomas, aurait voulu qu'on le ramenât à désigner même chose que *in subjecto*, selon qu'il est à la fois vrai que l'accident est dans un sujet et se dit d'un sujet. Mais saint Thomas rétorque que cette réduction ne peut être conforme à la pensée d'Aristote puisque c'est un *vel*, non un *et*, que celui-ci pose entre les deux expressions. Saint Thomas s'en tiendra donc à la distinction des prédicats essentiels et des prédicats accidentels. Mais nous demandons comment il pourrait réintroduire les prédicats essentiels s'il tenait que les verbes signifient exclusivement action et passion, s'il tenait aussi que seuls les signifiés de verbes peuvent être prédicats. N'est-il pas vrai, en effet, que les prédicats essentiels sont en réalité des signifiés de noms ? Mais on aurait tort de s'en embarrasser s'il n'est rien qui ne soit attribué sans l'intermédiaire d'un verbe. Qu'importe au fond que le prédicat soit signifié de nom, d'adjectif ou de verbe si lors même qu'il est signifié de verbe, ce dernier apparaît comme signifiant davantage la composition que le prédicat. Il restera toujours au verbe des proposi-

tions essentielles de signifier cette composition, et la définition du verbe à ce seul plan de la composition ne pourra que se vérifier de la façon la plus universelle. « Est ergo intelligendum quod verbum est signum quod aliqua praedicentur, quia omnis praedicatio fit per verbum ratione compositionis importatae, sive praedicetur aliquid essentialiter sive accidentaliter. »

Au vrai, quand nous avons proposé de traduire τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημείον par « signe que quelque chose est dit de quelque autre », nous l'avons fait sur le témoignage d'Aristote lui-même. La toute dernière remarque de son chapitre est en effet que si le verbe « lorsqu'on se contente de l'employer seul . . . n'est rien », ou est « en réalité un nom », en revanche « il ajoute à sa propre signification celle d'une certaine composition — προσσημαίνει δὲ σύνθεσιν τινα — qu'il est impossible de concevoir indépendamment des choses composées ». Ce qui est exactement dire que le verbe n'est vraiment verbe qu'au sein de la proposition, et que ce qui en fait la spécificité même est d'y signifier la composition ou attribution. Nous avons là notre définition du verbe. Puisqu'il faut se garder de le définir comme un simple nom en ne donnant que sa signification déterminée ; puisqu'il ne faut pas moins éviter de décliner vers le sens même de la proposition à lui faire exprimer l'action faite ou subie par le sujet, l'existence ou l'état du sujet, il n'y a qu'à retenir les termes d'Aristote et à formuler : « Le verbe est le mot de la proposition qui ajoute à sa signification déterminée d'être le signe de l'attribution ».

EMMANUEL TRÉPANIÉRI.

